

Mise en place d'un élevage caprins et ovins bio

Le 23 février, AQUÍ Brie et le GAB vous ont invité à découvrir une exploitation atypique du territoire. Mme Alves a repris l'exploitation en 2020. Elle a commencé la conversion de la ferme dans le foulée, et a installé un atelier élevage dès son installation sur la ferme avec des moutons et chèvres. Pour l'instant, l'exploitante se consacre uniquement à la partie élevage. La grande culture est faite à façon par l'un de ces voisins.

L'exploitation en quelques mots :

- > 31ha en grandes cultures et prairies
- > Dont 20ha en AB
- > Élevage avec races à faible effectif

Des races et un cheptel adapté

Le cheptel se compose de **4 races**, chacune ayant un objectif différent. Pour l'éco pâturage, Mme Alves a choisi des chèvres des fossés qui débroussaillent et des moutons Ouessant, une race idéale pour tondre.

Par la suite, elle a voulu étendre son cheptel avec des races originales à faible effectif : des chèvres cachemire et des moutons shetlands pour la laine, et des moutons solognots pour la viande.

Au total, aujourd'hui, elle a donc :

- ◆ 4 chèvres des fossés (photo de gauche) : cheptel stable, Mme Alves va conserver les futures femelles pour pallier les pertes de cette année lié aux parasites (miasmes et strongles)
- ◆ 7 chèvres cachemires (photo de gauche) : cheptel stable
- ◆ 11 moutons shetlands (photo du milieu) : cheptel stable
- ◆ 7 moutons Ouessant : objectif 15 Ouessant
- ◆ 17 moutons solognotes (photo de droite) : objectif 50 solognotes



CONTACT : Marion Personnic, animatrice agricole : marion.personnic@aquibrie.fr / 06.07.99.34.99

Mise en place d'un élevage caprins et ovins bio

Alimentation et prairie

Pour le moment, les bêtes sont nourries au foin et maïs bio achetés à l'extérieur. Les prairies sont en train d'être clôturées. Il est prévu de faire du pâturage tournant dynamique au sein des prairies. Il n'y a pas de souci à faire pâturer moutons et chèvres ensemble. Pour rappel, une brebis consomme environ 2,5kg de matière sèche par jour.

La prairie visitée a été implantée au printemps 2021. Elle a été semée avec du ray grass, fétuque, fléole, trèfle et pâturin. Après observation, le trèfle s'est beaucoup développé. Attention, il peut y avoir un risque de météorisation pour les animaux.



Qu'est-ce que la météorisation ? Il s'agit d'une accumulation anormale de gaz dans le rumen chez les ruminants. Cela entraîne un gonflement de l'abdomen pouvant conduire à la mort de l'animal. La météorisation se produit lors d'une trop grosse ingestion de fourrage riche en légumineuse (luzerne, trèfle etc.) et en vert (à l'inverse des fourrage récoltés). Il est donc essentiel de faire une transition alimentaire lors d'un passage en pâture : faire pâturer 1h puis 2h puis une demi-journée etc. Il est déconseillé de mettre les animaux en pâture en période de forte poussée d'herbe dans les parcelles riches en légumineuses.

Si les ovins et caprins ont un **accès permanent à des pâturages**, chaque fois que les conditions le permettent, alors le nombre d'animaux est limité en vue de réduire le surpâturage, tassement et érosion causée par les animaux. Dans ce cas, la densité de peuplement totale est telle qu'elle n'entraîne pas de dépassement de la limite de 170 kg d'azote par an et par hectare de terres agricoles, soit **par ha : 13,3 brebis ou chèvres**. Les animaux de renouvellement sont comptés dans ces effectifs comme suite des mères. Un mâle est compté comme une femelle pour l'effectif total. En revanche, si les animaux n'ont **pas accès aux pâturages tout au long de l'année**, les élevages doivent disposer d'aires d'exercices. Ces aires d'exercices doivent être de :

2,5m²/tête pour les moutons et chèvres

0,5m²/tête pour les agneaux et chevreaux

CONTACT : Marion Personnic, animatrice agricole : marion.personnic@aquibrie.fr / 06.07.99.34.99